

## Sommaire

- I. S'inscrire sur les listes électorales
- II. Comment voter en 2020
  - A. Voter pendant l'épidémie de COVID-19
  - B. Vote anticipé
  - C. Vote par correspondance
  - D. Vote le jour de l'élection
- III. Ressources supplémentaires

## **S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

### **Comment puis-je m'inscrire sur les listes électorales ?**

Même pendant l'épidémie de Covid-19, il existe des moyens faciles et sans danger de s'inscrire sur les listes électorales à New York :

1. Allez à [nycvotes.turbovote.org](https://nycvotes.turbovote.org). Si vous avez une carte d'identité de l'État émise par le Département des véhicules motorisés (Department of Motor Vehicles, DMV) vous serez en mesure de vous inscrire sans accroc à travers son système. Si vous n'avez pas de carte d'identité du DMV, vous pouvez choisir de recevoir un formulaire pré-rempli et une enveloppe affranchie avec adresse, ou vous pouvez imprimer le formulaire pré-rempli et l'envoyer par courrier postal immédiatement. L'inscription ne sera pas terminée tant que ce formulaire ne sera pas envoyé et traité par la commission électorale.
2. Vous pouvez également vous inscrire en personne auprès de votre [commission électorale locale du comté](#), un bureau du DMV, et un certain nombre d'[autres agences de l'État de New York](#).

### **Suis-je éligible pour m'inscrire sur les listes électorales ?**

Pour pouvoir vous inscrire sur les listes électorales, vous devez :

- Être citoyen(ne) des États-Unis ;
- Avoir 18 ans (vous pouvez vous pré-inscrire à l'âge de 16 ou 17 ans, mais vous ne pouvez pas voter avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans) ;
- Être résident(e) de votre État et du comté, ville ou village depuis au moins 30 jours avant l'élection ;
- Ne pas être en prison ou en liberté conditionnelle pour cause de condamnation pour un crime (à moins que vous n'ayez été pardonné(e) ou que vos droits de citoyen vous aient été restitués) ;
- Ne pas avoir été déterminé(e) mentalement incompetent(e) par un tribunal ; et
- Ne pas revendiquer le droit de voter ailleurs.

### **Je crois que je suis déjà inscrit(e) sur les listes électorales. Comment puis-je m'en assurer ?**

Vous pouvez vérifier votre statut d'électeur [en ligne](#), ou en appelant la commission électorale au 866-868-3692.

## **Quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter lors de l'élection générale de novembre 2020 ?**

La date limite d'inscription sur les listes électorales à New York est le **9 octobre 2020**.

Les formulaires envoyés par courrier postal (y compris ceux créés par la [plateforme NYC Votes-TurboVote](#)) doivent être reçus par votre commission électorale locale du comté le 9 octobre au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Les formulaires envoyés en ligne à travers myDMVonline et ceux déposés en personne doivent être soumis d'ici le 9 octobre. À New York, les électeurs doivent être inscrits au moins 25 jours avant l'élection pour pouvoir y participer. Si vous prévoyez de vous inscrire par courrier postal, il est vivement recommandé de le faire le plus tôt possible étant donné les retards éventuels de service postal aux États-Unis.

## **Que faire si j'ai déménagé depuis la dernière fois que j'ai voté ?**

Vous devez mettre à jour votre inscription sur les listes électorales pour toute nouvelle adresse ou tout nouveau nom d'ici le 14 octobre. Effectuer ces modifications est simple.

- Si vous avez une carte d'identité du DMV, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées sur le [site Web du DMV](#).
- Si vous n'avez pas de carte d'identité du DMV, rendez-vous sur le site Web [nycvotes.turbovote.org](http://nycvotes.turbovote.org) duquel vous pouvez imprimer et envoyer par courrier un formulaire pré-rempli avec vos nouvelles coordonnées.
- Ou vous pouvez [imprimer, remplir et envoyer par courrier postal un formulaire](#) à la commission électorale.
- [Confirmez](#) que votre changement d'adresse a bien été traité quand vous vous rendez à votre bureau de vote.

Si le changement d'adresse n'a **pas** été traité (ou jamais soumis) et que vous avez déménagé à l'intérieur de New York, vous pouvez toujours voter ! Vous pouvez avoir recours à un « scrutin assermenté » (affidavit ballot) dans votre bureau de vote qui vous a été attribué pour votre nouvelle adresse. Ceci s'applique aux électeurs qui ont déménagé à l'intérieur d'un même comté (p. ex. d'une adresse à Brooklyn (Comté de Kings) à une autre adresse à Brooklyn) ou d'un comté à un autre (p. ex. du Queens au Bronx). Lorsque vous avez recours à un scrutin assermenté en raison d'un changement d'adresse, celui-ci sera utilisé pour mettre à jour votre inscription sur les listes électorales pour les futures élections.

## **COMMENT VOTER EN 2020**

### **Comment puis-je voter ?**

Tous les New-Yorkais disposent de trois moyens de voter pour les élections de 2020. Choisissez l'option qui vous convient le mieux pour vous assurer que votre voix compte pendant la pandémie.

- **Vote anticipé** : Votez en personne du 24 octobre au 1<sup>er</sup> novembre. Votre bureau de vote anticipé pourrait être différent de votre bureau de vote le jour de l'élection. Veuillez donc en vérifier l'adresse auprès de Voting.NYC avant de vous y rendre.
- **Vote par correspondance** : Tous les électeurs inscrits ont également l'option de voter par correspondance [en demandant un bulletin de vote d'électeur absent](#). La date limite est le 27 octobre, mais nous vous recommandons vivement d'en faire la demande le plus tôt possible. Vous pouvez indiquer la raison comme étant « Temporary illness or disability » (Maladie ou handicap temporaire), ce qui inclut le risque de contracter le coronavirus. Lorsque vous recevez votre bulletin de vote, assurez-vous de signer et de dater le dos de votre enveloppe pour le bulletin de vote d'électeur absent. Les bulletins doivent être reçus avant le ou le 3 novembre, le cachet de la poste faisant foi. Vous pouvez suivre votre bulletin de vote par procuration [ici](#).
- **Jour de l'élection** : Comme toujours, tous les électeurs inscrits peuvent voter en personne le 3 novembre. Nous anticipons une forte participation cette année, les files seront donc sans doute longues à certains bureaux de vote. Si la foule vous inquiète, vous pouvez envisager le vote anticipé. Trouvez votre bureau de vote le jour de l'élection [ici](#).

### **Que comporte le bulletin de vote ?**

Cet automne, des élections au niveau local, étatique et fédéral figurent sur le bulletin de vote :

- Président
- Congrès
- Président de l'arrondissement du Queens
- Sénat au niveau de l'État
- Assemblée au niveau de l'État
- Conseil du district 37 de la ville de New York
- Cour suprême de l'État de New York
- Tribunaux civils de la ville de New York

### **J'ai entendu dire que Madison Square Garden et Barclays Center seraient transformés en bureaux de vote. Est-ce que je peux y voter ?**

Uniquement s'ils sont vos bureaux de vote. Utilisez le [site Web de localisation des bureaux de vote](#) pour le savoir.

### **Peut-on voter en personne sans courir de risques ?**

Voter en personne ne fait pas courir de risques tant que vous respectez les [4 règles essentielles \(Core 4\)](#), particulièrement si vous décidez d'aller voter quand il y a moins d'activité dans votre bureau de vote (en général en milieu de matinée ou en début d'après-midi). Si vous le pouvez, tirez parti du vote anticipé pour éviter les foules. L'État de New York met également

des bulletins de vote d'électeurs absents à la disposition de quiconque préférant voter de chez eux. N'hésitez pas à choisir la solution qui vous convient le mieux. L'important, c'est que vous votiez !

### **Quelles démarches dois-je entreprendre pour ne pas courir de risques quand je vais voter ?**

*Portez un couvre-visage* Les couvre-visages sont obligatoires pour entrer dans tous les bureaux de vote. Protégez les personnes autour de vous et couvrez-vous le visage correctement (sur le nez et la bouche).

*Pratiquez la distanciation physique* Les bureaux de vote seront aménagés pour renforcer la distanciation sociale. Suivez les instructions et restez à au moins 2 mètres (6 pieds) des autres personnes dans le bureau de vote.

*Pratiquez une hygiène renforcée des mains* Les bureaux de vote fourniront du désinfectant pour les mains, et vous pouvez également apporter le vôtre. Utilisez du désinfectant pour les mains avant et après avoir touché toute surface partagée, et lavez-vous les mains à l'eau et au savon immédiatement une fois de retour chez vous. Évitez de vous toucher le visage avec des mains non lavées.

*Restez chez vous si vous êtes malade* Voter est important, mais il est encore plus important que vous vous rétablissiez avant de sortir de chez vous et que vous fassiez le nécessaire pour empêcher toute autre personne de tomber malade.

Si vous n'avez pas de [bulletin de vote d'électeur absent](#), contactez [le bureau de la commission électorale de votre comté](#) pour connaître vos options.

### **Les taux de COVID-19 sont élevés dans ma communauté. Puis-je voter en personne sans courir de risques dans mon quartier ?**

- Les bureaux de vote auront des mesures de précaution en place pour veiller à ce que le vote se déroule dans les meilleures conditions sanitaires possibles, quels que soient les taux de COVID dans votre communauté.
- Si vous courez des risques de contracter une infection grave de COVID (personnes âgées, immunodéprimées ou enceintes), envisagez de tirer parti du vote anticipé pour éviter les foules le jour de l'élection.
- Si vous êtes malade, restez chez vous et suivez les instructions ci-dessus pour demander un bulletin de vote d'électeur absent par courrier postal (jusqu'au 27 octobre) ou en personne auprès du bureau de la commission électorale de votre arrondissement (jusqu'au 2 novembre).

### **VOTE ANTICIPÉ**

#### **Qu'est-ce que le vote anticipé ?**

Le vote anticipé est en tout point similaire au vote en personne le jour de l'élection, avec juste un peu plus de flexibilité et des files plus courtes. Vous pouvez trouver votre bureau de vote anticipé auprès de Voting.NYC ou au 1-866-Vote-NYC.

Vous trouverez ci-dessous les dates et heures auxquelles les bureaux de vote anticipé seront ouverts dans la ville de New York avant l'élection générale du 3 novembre :

Samedi 24 octobre 2020	10h00 - 16h00
Dimanche 25 octobre 2020	10h00 - 16h00
Lundi 26 octobre 2020	7h00 - 15h00
Mardi 27 octobre 2020	12h00 - 20h00
Mercredi 28 octobre 2020	12h00 - 20h00
Jeudi 29 octobre 2020	10h00 - 18h00
Vendredi 30 octobre 2020	07h00 - 15h00
Samedi 31 octobre 2020	10h00 - 16h00
Dimanche 1 novembre 2020	10h00 - 16h00

## **VOTE PAR CORRESPONDANCE**

### **Suis-je obligé(e) de voter en personne ?**

*Non.* Si vous ne voulez pas voter en personne, vous pouvez soumettre une demande pour un bulletin de vote d'électeur absent. Les New-Yorkais peuvent demander un bulletin de vote d'électeur absent pour un certain nombre de raisons, comme par exemple s'ils se trouveront en-dehors du pays le jour de l'élection. En outre, pour l'élection générale de cette année, les New-Yorkais peuvent demander un bulletin de vote d'électeur absent s'ils sont inquiets concernant la possibilité de contracter ou de propager le COVID-19.

### **Quand et comment puis-je demander un bulletin de vote d'électeur absent ?**

Vous pouvez demander un bulletin de vote d'électeur absent *dès maintenant* en allant à [nycabsentee.com](http://nycabsentee.com). La date limite pour demander un bulletin de vote d'électeur absent par courrier postal est le **27 octobre**, mais nous vous recommandons de le faire immédiatement. Cela ne vous prendra que deux minutes !

Lorsque vous faites votre demande, sélectionnez « Temporary illness ou handicap » (Maladie ou handicap temporaire) car cette raison inclut le risque de contracter le coronavirus.

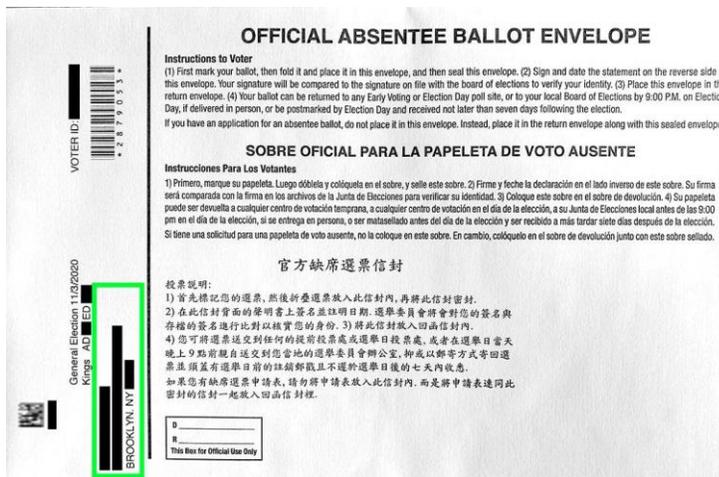
Le formulaire de demande est également disponible [au format PDF](#), et peut ainsi être imprimé et renvoyé par courrier postal à votre commission électorale locale du comté. Le formulaire, en ligne ou papier, est disponible en espagnol, chinois, coréen et bengali.

La commission électorale a annoncé qu'elle commencera à envoyer les bulletins de vote d'électeurs absents fin septembre. Vous pouvez suivre le statut de votre bulletin de vote d'électeur absent en consultant [nycabsentee.com/tracking](http://nycabsentee.com/tracking).

Les demandes de bulletins de vote d'électeurs absents peuvent être déposées en personne auprès du [bureau](#) de la commission électorale de votre arrondissement jusqu'au 2 novembre.

## Le nom d'une autre personne est imprimé sur l'enveloppe de mon bulletin de vote d'électeur absent. Que dois-je faire ?

Avant de renvoyer votre bulletin, vérifiez que votre nom et adresse sont imprimés sur l'enveloppe du bulletin de vote d'électeur absent (la petite enveloppe qui a un espace pour votre signature). Si l'enveloppe du bulletin n'a pas votre nom et adresse, **NE L'UTILISEZ PAS**. La commission électorale enverra des enveloppes de bulletins correctes à tous les électeurs qui ont été affectés par cette erreur d'impression. Vous pouvez contacter la commission électorale en appelant le 1-866-VOTE-NYC ou en envoyant un e-mail à [Apply4Absentee@boe.nyc](mailto:Apply4Absentee@boe.nyc).



Bien que ce soit une erreur malheureuse, il reste assez de temps pour la rectifier. N'oubliez pas, que vous déposiez ou envoyiez votre bulletin de vote rempli, signé et scellé par courrier postal, la date limite pour le faire est le **3 novembre**.

## Sur mon bulletin de vote figure « Official Absentee Military Ballot » (Bulletin de vote officiel d'électeur militaire absent), mais je ne fais pas partie des forces armées. Que dois-je faire ?

Vous avez le bulletin de vote correct pour tous les électeurs absents et militaires. En général une barre oblique sépare « Absentee » et « Military » [comme sur les bulletins pour les primaires du mois de juin dernier](#). La barre n'est pas incluse cette fois. Bien qu'ils portent à confusion, ces bulletins sont valides.

## Comment puis-je demander un bulletin de vote d'électeur absent accessible ?

Si vous souffrez de troubles de la vue ou d'un handicap qui vous contraint à utiliser une version accessible du bulletin de vote d'électeur absent qui peut être lue par un lecteur d'écran,

consultez [nycabsentee.com](http://nycabsentee.com). Cliquez sur le bouton « Accessible Ballot Application » (Demande de bulletin de vote accessible).

Pour demander un bulletin de vote accessible, vous pouvez également envoyer le [formulaire de demande](#) à la commission électorale de diverses façons :

- Par e-mail à : [AccessibleBallot@boe.nyc](mailto:AccessibleBallot@boe.nyc)
- Par appel téléphonique le : 1-866-868-3692
- Par courrier postal à votre bureau local de la commission électorale
- Par fax au : 212-487-5349
- En personne : rendez-vous à votre [bureau](#) local de la commission électorale de la ville de New York.

Les demandes pour un bulletin de vote accessible doivent être envoyées par e-mail, en ligne ou par fax à la commission électorale d'ici le 27 octobre 2020, le cachet de la poste faisant foi. Vous pouvez déposer une demande en personne pour un bulletin de vote d'électeur absent jusqu'au 2 novembre.

La commission électorale a annoncé qu'elle commencera à envoyer les bulletins de vote d'électeurs absents fin septembre. Vous pouvez suivre le statut de votre bulletin de vote d'électeur absent en consultant [nycabsentee.com/tracking](http://nycabsentee.com/tracking).

### **Si j'ai voté par correspondance pour les primaires, dois-je demander un bulletin de vote pour novembre ?**

Oui. À moins que vous ne soyez sur une liste d'électeurs absents permanents en raison d'une maladie ou d'un handicap à long terme, vous devez de nouveau demander un bulletin de vote pour novembre.

### **Quand les bulletins de vote d'électeurs absents seront-ils envoyés ?**

La commission électorale commencera à envoyer ces bulletins aux électeurs qui en ont fait la demande à partir du 18 septembre. Suivez votre bulletin de vote d'électeur absent à [nycabsentee.com/tracking](http://nycabsentee.com/tracking).

### **Puis-je envoyer mon bulletin de vote d'électeur absent par courrier postal, ou puis-je le déposer quelque part ?**

Si vous préférez ne pas envoyer votre bulletin de vote d'électeur absent par courrier postal, vous avez trois options. Cherchez une boîte de dépôt « Absentee Ballot » (bulletin de vote d'électeur absent) :

- Dans tout [bureau de vote anticipé](#), entre le samedi 24 octobre et le dimanche 1<sup>er</sup> novembre.
- Dans tout [bureau de vote du jour de l'élection](#) le mardi 3 novembre entre 6h00 et 21h00.
- Dans tout [bureau de la commission électorale de la ville de New York](#) jusqu'au jour de

l'élection inclus.

### **Quelle est la date limite pour l'envoi de mon bulletin de vote d'électeur absent par courrier postal ?**

Les bulletins de vote d'électeurs absents doivent être envoyés avant le ou le jour de l'élection, le 3 novembre, le cachet de la poste faisant foi. Nous vous recommandons d'envoyer votre bulletin de vote rempli le plus tôt possible pour éviter de vous inquiéter que l'enveloppe ne reçoive pas le cachet de la poste dans les délais impartis ou que votre bulletin soit reçu trop tard pour compter. Les bulletins de vote d'électeurs absents reçus par la commission électorale le lendemain du jour de l'élection seront comptés, même si l'enveloppe n'a pas le cachet de la poste.

### **Comment puis-je vérifier le statut de mon bulletin de vote d'électeur absent envoyé par courrier postal ?**

Suivez votre demande de bulletin de vote d'électeur absent à [nycabsentee.com/tracking](http://nycabsentee.com/tracking). Une fois votre demande pour un bulletin de vote d'électeur absent soumise, vous pouvez utiliser le site pour confirmer si la commission électorale a bien :

- 1) reçu votre demande,
- 2) envoyé un bulletin de vote d'électeur absent à votre attention, et
- 3) accepté votre bulletin de vote d'électeur absent, ou vous a avisé que vous devez le modifier.

### **Dois-je affranchir l'enveloppe de mon bulletin de vote d'électeur absent ?**

Oui. Contrairement aux primaires de juin, vous devez affranchir l'enveloppe de retour qui est fournie avec votre bulletin de vote d'électeur absent.

L'enveloppe de retour est la plus grande des deux enveloppes qui seront fournies avec votre bulletin de vote d'électeur absent, et elle aura l'adresse de retour de votre commission électorale locale du comté imprimée au recto et un logo « Official Election Mail » (Correspondance officielle pour élection).

Vous pouvez également déposer votre bulletin à tout bureau de vote anticipé, bureau de vote le jour de l'élection, ou bureau de la commission électorale sans qu'un timbre ne soit nécessaire.

### **Comment puis-je voter avec un bulletin de vote d'électeur absent papier ?**

Vous recevrez un bulletin de vote, une petite enveloppe pour le bulletin, et une grande enveloppe de retour.

- Indiquez votre vote pour chaque fonction sur le bulletin en suivant les instructions.
- Une fois que vous avez rempli votre bulletin, pliez-le et placez-le dans l'enveloppe du bulletin. (C'est la petite enveloppe qui a un espace pour votre signature.)
- Signez et datez à l'extérieur de l'enveloppe du bulletin dans les espaces indiqués.
- Scellez l'enveloppe du bulletin.
- Placez l'enveloppe du bulletin dans l'enveloppe de retour (la grande enveloppe avec comme

adresse de retour celle de la commission électorale de votre comté et un logo « Official Election Mail »).

- Scellez l'enveloppe de retour.
- Affranchissez correctement l'enveloppe de retour.

### **Comment puis-je voter avec un bulletin de vote d'électeur absent accessible ?**

- Une fois que le bulletin de vote d'électeur absent accessible vous a été envoyé par email, téléchargez-le.
- Suivez les instructions pour le remplir selon votre choix pour chaque fonction.
- Après avoir rempli votre bulletin, imprimez-le.
- Pliez votre bulletin imprimé et placez-le dans l'enveloppe du bulletin. (Cette enveloppe aura un espace pour votre signature.)
- Signez et datez l'extérieur de l'enveloppe du bulletin. Une signature à un endroit quelconque au verso de l'enveloppe du bulletin est acceptable pour les bulletins de vote accessibles.
- Scellez l'enveloppe du bulletin.
- Placez l'enveloppe du bulletin dans l'enveloppe de retour. (la grande enveloppe avec comme adresse de retour celle de la commission électorale de votre comté et un logo « Official Election Mail »)
- Scellez l'enveloppe de retour. Pour les bulletins de vote accessibles, l'enveloppe de retour est pré-affranchie.

### **Comment puis-je voter si je veux voter le jour de l'élection ?**

Si vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales, le jour de l'élection vous pouvez aller à votre bureau de vote entre 6h00 et 21h00 et voter. Assurez-vous de [vérifier l'adresse](#) de votre bureau de vote !

### **Où et quand puis-je voter le jour de l'élection ?**

Vous pouvez trouver votre bureau de vote le jour de l'élection [ici](#). Les bureaux de vote ouvrent à 6h00 et ferment à 21h00. Si vous habitez dans la ville de New York et souhaitez voir votre bulletin de vote à l'avance, allez à [findmypollsite.vote.nyc](http://findmypollsite.vote.nyc).

### **Puis-je toujours voter en personne si j'ai demandé un bulletin de vote d'électeur absent ?**

Oui. La loi de New York autorise un électeur à voter en personne (au bureau de vote qui lui a été attribué) même s'il a demandé, voire envoyé, son bulletin de vote d'électeur absent. Et ce parce que, avant qu'un bulletin de vote d'électeur absent ne soit compté, une équipe bipartite du personnel de CBOE, dans le cadre d'une procédure transparente avec des représentants des candidats, des parties politiques et de la presse présents, détermine si le bulletin satisfait aux exigences de la loi sur les élections de l'État de New York. Une des premières choses qu'ils vérifient est si l'électeur a voté en personne. Si tel est le cas, le bulletin de vote d'électeur absent est mis de côté et n'est pas compté.

### **Dois-je apporter une pièce d'identité ?**

New York ne demande pas aux électeurs de présenter une pièce d'identité quand ils vont voter,

sauf dans **une circonstance**. Si vous votez pour la première fois, et que vous ne vous êtes pas inscrit(e) pour voter en personne (c'est-à-dire que vous vous êtes inscrit(e) en ligne ou par e-mail), il pourrait vous être demandé de présenter une pièce d'identité **uniquement la première fois que vous votez**. Vous pouvez utiliser les documents suivants comme pièce d'identité : permis de conduire ou autre carte d'identité émise par le gouvernement, facture de service public récente, relevé de compte, chèque de paie, chèque du gouvernement, ou tout autre document émis par le gouvernement mentionnant votre nom et votre adresse.

### **Si je veux voter en personne, mais ne peux pas utiliser de stylo pour remplir mon bulletin de vote, quelles sont mes options ?**

Vous pouvez apporter quelqu'un pour vous aider, vous pouvez demander l'aide d'un membre du personnel du bureau de vote, ou vous pouvez utiliser un dispositif de marquage de bulletin de vote (Ballot Marking Device, BMD) pour remplir votre bulletin dans le bureau de vote. Cependant, la personne qui vous aide ne peut être ni votre employeur ni votre représentant syndical.

### **Qu'est-ce qu'un dispositif de marquage de bulletin de vote (Ballot Marking Device, BMD) ?**

Un dispositif de marquage de bulletin de vote, également connu sous l'acronyme « BMD », est un dispositif qui peut vous aider à marquer votre bulletin de vote papier. Il a été conçu pour fournir confidentialité et accessibilité aux électeurs dans leur bureau de vote.

### **Puis-je utiliser un dispositif de marquage de bulletin de vote ?**

Oui. Tous les électeurs, y compris ceux souffrant d'un handicap, ont le droit d'utiliser un dispositif de marquage de bulletin de vote pour remplir leur bulletin. Le BMD est uniquement utilisé pour remplir le bulletin papier. Vous devrez scanner le bulletin rempli dans l'appareil de comptage pour voter. Des membres du personnel du bureau de vote peuvent aider les [électeurs à utiliser le BMD](#).

## **RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES**

### **Que faire si j'ai des questions supplémentaires ?**

Vous voulez vous assurer que votre vote sera compté. Si vous avez des questions ou inquiétudes à propos du processus de vote pour lesquelles vous n'avez pas trouvé de réponses ici, contactez les organisations suivantes pour obtenir de l'aide.

Commission électorale de la ville de New York :

<https://www.vote.nyc/>

866-VOTE-NYC

Commission électorale de l'État de New York : <https://www.elections.ny.gov/>

League of Women Voters Vote : 411 <https://www.vote411.org/>

NYC Votes : [www.voting.nyc](http://www.voting.nyc)

Disability Rights, New York : <https://www.drny.org>